



Assemblée générale

Distr. générale
25 janvier 2013
Français
Original : anglais

Soixante-septième session
Point 107 de l'ordre du jour
**Rapport du Secrétaire général sur le Fonds
pour la consolidation de la paix**

Le Fonds pour la consolidation de la paix

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport, qui porte sur les activités du Fonds pour la consolidation de la paix de janvier à décembre 2012, est soumis en application de la résolution 63/282 de l'Assemblée générale, qui y a prié le Secrétaire général de lui présenter chaque année un rapport sur le fonctionnement et les activités du Fonds.

En 2012, le Fonds a principalement axé ses efforts sur les deux pays nouvellement inscrits à l'ordre du jour de la Commission de consolidation de la paix; et procédé rapidement à des allocations en faveur de certains pays en transition, à savoir la Libye, le Myanmar, la Somalie et le Yémen. Une deuxième allocation a été versée au Népal pour y permettre l'accomplissement de nouveaux progrès sur le long terme, tandis que des activités préparatoires ont été engagées dans un certain nombre de pays qui devraient bénéficier d'allocations en 2013, dont le Kirghizistan et le Soudan du Sud. Le Fonds a pour stratégie d'aider avant tout les pays qui font preuve de leur volonté de consolider la paix. Forte des enseignements tirés de l'expérience, l'équipe de gestion du Bureau d'appui à la consolidation de la paix prend des mesures pour aider en amont les pays à concevoir des programmes de consolidation de la paix et renforcer le rôle des comités directeurs mixtes à l'échelle nationale. Les activités du Fonds ont porté davantage de fruits que l'an dernier, grâce à l'application du plan de gestion des résultats.

Il faut se réjouir que compte tenu de l'amélioration continue des résultats du Fonds, les donateurs y ont versé des contributions d'un montant total de 80,5 millions de dollars en 2012, contre 58,1 millions de dollars seulement en 2011. Le Fonds compte deux nouveaux donateurs ainsi que davantage de contributeurs pluriannuels que par le passé.



Abréviations

BINUCA	Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine
BINUCSIL	Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone
BINUGBIS	Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau
BNUB	Bureau des Nations Unies au Burundi
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCDH	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
MANUL	Mission d'appui des Nations Unies en Libye
MINUL	Mission des Nations Unies au Libéria
MINUSS	Mission des Nations Unies au Soudan du Sud
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIT	Organisation internationale du Travail
ONUCI	Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
ONUDC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
UNPOS	Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

I. Introduction

1. Le sixième rapport annuel du Fonds pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012 est soumis à la demande de l'Assemblée générale dans sa résolution 63/282. Il sera complété par un rapport annuel de synthèse sur les activités menées au titre du Fonds pour la consolidation de la paix plus détaillé, présenté conjointement par le Bureau d'appui à la consolidation de la paix et le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires. On trouvera des renseignements complémentaires à l'adresse <http://www.unpbf.org> et <http://mptf.undp.org>.

II. Résultats mondiaux et enseignements tirés de l'expérience

A. Principales réalisations

2. En 2012, le Fonds pour la consolidation de la paix a mis en œuvre sa stratégie consistant à axer ses efforts sur deux grands types de situations : les pays qui viennent de sortir d'un conflit ou d'une crise dans lesquels il peut améliorer la capacité de l'Organisation des Nations Unies de saisir toute occasion de consolider la paix, et les pays ayant donné des signes de leur volonté politique de consolider la paix, auxquels il peut concéder des subventions à plus long terme pour favoriser l'appropriation nationale des programmes et le renforcement des institutions. Le Fonds accorde la priorité aux pays inscrits à l'ordre du jour de la Commission de la consolidation de la paix.

3. En 2012, le Fonds a aidé plusieurs pays qui venaient de traverser des crises et qui avaient fait le choix de processus plus participatifs pour retrouver la paix. Comme indiqué plus bas dans la section III, c'est le cas de la Libye, du Myanmar, de la Somalie et du Yémen, tandis que des activités préparatoires ont été engagées aux Philippines à la faveur de l'accélération du processus de paix. Dans ces situations, le Fonds a utilisé son mécanisme de financement des interventions rapides pour donner aux responsables de l'Organisation des Nations Unies – notamment les coordonnateurs résidents, les envoyés et les conseillers du Secrétaire général et les équipes de pays des Nations Unies – les moyens de collaborer avec leurs homologues nationaux pour parvenir à consolider la paix.

4. En 2012, le Fonds a mené des programmes à long terme au titre du mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix dans quatre des pays qui étaient inscrits à l'ordre du jour de la Commission – le Burundi, la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone – et il a versé une seconde allocation au Népal. Il a appuyé le renforcement des capacités des institutions nationales, notamment dans les domaines de la réforme du secteur de la sécurité et de la justice, de la réintégration sociale, de la gestion des terres et des relations entre partis politiques (voir sect. III).

5. Des activités préparatoires d'importance ont été engagées en 2012, pavant la voie à de nouvelles allocations en 2013. Ainsi, des travaux préparatoires ont été menés au Kirghizistan pendant l'essentiel de l'année 2012, le Président du Kirghizistan ayant même présenté par écrit une demande d'aide. Au Soudan du Sud, la MINUSS a collaboré avec le Gouvernement pour identifier les priorités en

matière d'appui à la consolidation de la paix, conformément au mandat qui lui a été confié par le Conseil de sécurité. Au Niger, le Fonds explore les moyens d'aider le Gouvernement dans les efforts qu'il déploie, en particulier pour promouvoir des processus de consolidation de la paix ouverts à tous dans cette région volatile. Plusieurs des pays qui ont bénéficié d'une assistance immédiatement au sortir d'une crise en 2012 – le Myanmar, la Somalie et le Yémen par exemple – ont souhaité recevoir un soutien à long terme. Je reçois de plus en plus fréquemment des demandes d'assistance directes de la part des chefs d'État.

6. S'agissant des résultats donnés par les différentes activités, c'est pour la deuxième année consécutive que le plan de gestion des résultats a été appliqué en 2012. D'après les estimations du Bureau d'appui à la consolidation de la paix, environ 88 % des projets actuels donnent des résultats dans les délais prévus ou dans un laps de temps raisonnable, contre 80 % seulement en 2011 (voir sect. IV).

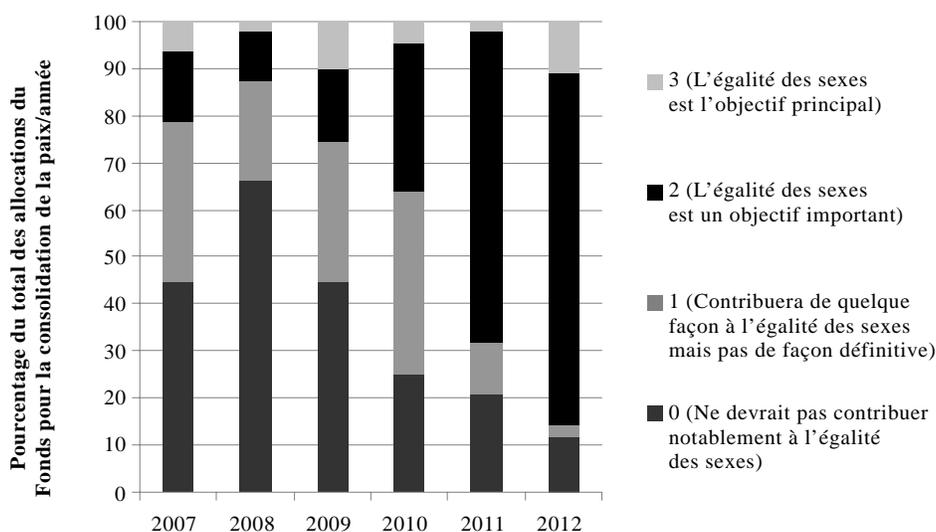
Initiative relative aux moyens civils

7. Mon initiative intitulée « Des moyens civils à la hauteur des situations postconflituelles » a permis d'améliorer l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies en appui au renforcement et à la transformation des institutions nationales. Au cours de l'année écoulée, le Fonds a officiellement cherché à étendre cette initiative dans deux pays, la Côte d'Ivoire et la Libye. En Côte d'Ivoire, 0,5 million de dollars ont été transférés à l'ONUCI pour contribuer à la formulation d'une stratégie de réforme du secteur de la sécurité. Ces fonds permettront aux autorités ivoiriennes de faire fond sur l'expérience du monde du Sud. Au mois de décembre, un groupe de responsables s'est rendu au Sénégal pour en apprendre plus sur la promotion de la participation des femmes aux programmes exécutés dans le secteur de la sécurité. En Libye, 0,5 million de dollars seront gérés par la MANUL de manière innovante et souple pour recruter des experts – en particulier originaires des pays arabophones – sur des questions comme les droits de l'homme et la participation des femmes à la consolidation de la paix.

Promotion de l'égalité des sexes

8. Le Fonds encourage la consolidation de la paix dans le respect de l'égalité des sexes et la promotion de l'autonomisation des femmes, comme je l'ai indiqué dans mes rapports sur la consolidation de la paix au lendemain d'un conflit (A/67/499-S/2012/746) et la participation des femmes à la consolidation de la paix (A/65/354-S/2010/466). Il s'emploie à respecter l'objectif que j'ai fixé de 15 % des fonds revenant à des programmes d'autonomisation des femmes et utilise un marqueur de l'égalité des sexes défini par l'Organisation des Nations Unies pour suivre ses allocations. D'après les estimations disponibles, en 2012, 10,8 % des fonds ont été alloués à des programmes en faveur des femmes ou concernant des problèmes propres aux femmes et aux filles au sortir des conflits, proportion jamais atteinte par le passé (voir fig. I). C'est largement le fruit de l'initiative pour la promotion de l'égalité des sexes, lancée en 2011, avec pour objectif d'améliorer la demande en programmes ménageant une place à la condition des femmes. J'ai le plaisir d'annoncer que des activités de ce type sont désormais en cours dans sept pays (le Guatemala, la Guinée, le Népal, l'Ouganda, la Sierra Leone, le Soudan et le Soudan du Sud). Le Fonds doit lancer un examen des progrès permis par l'initiative au second semestre de 2013.

Figure I
Notes concernant la contribution des activités du Fonds
pour la consolidation de la paix à la promotion de l'égalité
des sexes (2007-2012)



B. Enseignements tirés de l'expérience

9. Le Fonds a pu affiner sa base de connaissances et de données factuelles en 2012, grâce aux contributions des experts de l'Organisation des Nations Unies; aux nouvelles données du système Suivi et évaluation; à l'expertise de mon groupe consultatif et à la première mission de contrôle conjointe de donateurs en juillet 2012; ainsi qu'au terme de trois examens thématiques de ses activités publiés en novembre 2012.

10. On a pu en tirer quatre grands enseignements. Tout d'abord, il est bien justifié de mettre l'accent sur les pays dans lesquels on observe des signes de volonté politique de promouvoir la consolidation de la paix, même si les résultats se font parfois attendre. Les allocations du Fonds ont donc été d'un montant total moindre que prévu en 2012, en raison du temps nécessaire pour mener à bien les activités préparatoires. Deuxièmement, il faut redoubler d'efforts pour aider les partenaires à l'échelle nationale dès la phase de la conception des programmes, lors des travaux d'analyse et de la formulation des stratégies et diverses théories. Troisièmement, il faut prêter davantage attention aux comités directeurs mixtes du Fonds, tant en termes de soutien que pour ce qui est des mécanismes de définition des responsabilités, pour leur permettre de s'acquitter efficacement de leurs rôles en matière de supervision et sur le plan stratégique. Enfin, il est essentiel que l'Organisation des Nations Unies assume ses fonctions de chef de file à l'échelle nationale et régionale pour forger des partenariats avec les acteurs nationaux et faciliter l'appropriation nationale des programmes.

11. Le Bureau d'appui à la consolidation de la paix applique d'ores et déjà ces enseignements. Tout d'abord, il a décidé de réviser ses procédures de candidature (voir

sect. V). Deuxièmement, il a entrepris de renforcer ses partenariats, tant au sein du système des Nations Unies qu'à l'extérieur, pour mieux appuyer les programmes, dès la phase de leur conception. Troisièmement, le Fonds n'ignore pas que s'il se limite à un petit nombre de pays, il se doit de leur verser des subventions d'un montant plus substantiel en rapport avec les efforts et coûts de transaction requis pour concevoir des programmes de grande qualité. Quatrièmement, le Fonds a demandé pendant l'année en cours à titre pilote aux comités directeurs mixtes de la Guinée et du Libéria de préparer leurs propres rapports annuels dans l'espoir de combler les lacunes dans la chaîne hiérarchique.

12. En 2012, on s'est notamment penché sur la question de savoir comment le Fonds pouvait le mieux s'adapter à des contextes différents. Dans certains pays, c'est un acteur relativement important, en particulier dans ceux qui sont inscrits à l'ordre du jour de la Commission. Mais pour d'autres, il existe de multiples donateurs et plusieurs processus de développement sont en cours, alors même que des lacunes graves continuent d'être observées en matière de consolidation de la paix. Dans ces circonstances, le Fonds doit limiter au possible les coûts de transaction pour les acteurs nationaux, par exemple par un recours plus souple aux mécanismes existants, sans perdre son avantage comparatif en matière de consolidation de la paix.

C. Portefeuille mondial

13. Pour la période 2011-2013, le Fonds s'est fixé pour objectif d'allouer 100 millions de dollars par an à 20 pays au maximum et d'obtenir un montant de 100 millions de dollars en contributions annuelles. En 2011, il a alloué le montant record de 99 millions de dollars à divers pays, tandis qu'il recevait 66,7 millions de dollars en contributions de donateurs. En 2012, le montant des allocations versées a chuté à 35,3 millions de dollars (voir tableau 1), tandis que celui des contributions reçues continuait d'augmenter, passant à 80,5 millions de dollars (voir fig. 1 pour les contributions et allocations annuelles pour la période 2006-2015). La baisse des allocations versées en 2012 tient à plusieurs raisons, dont beaucoup ont été exposées plus haut aux paragraphes 9 à 12. Il n'y avait pas de nouveaux pays à l'ordre du jour de la Commission, l'évolution de la situation politique dans certains d'entre eux ayant ralenti le processus de mise au point des programmes; la stratégie du Bureau d'appui à la consolidation de la paix met de plus en plus l'accent sur l'importance de préparer avec soin les interventions, ce qui prend davantage de temps; et le Bureau a surtout concentré son attention en 2012 sur l'application des programmes, compte tenu du nombre important de subventions octroyées en 2011, plutôt que sur la mise au point de nouveaux programmes. En 2013, les allocations devraient retrouver le niveau prévu.

14. Signe de la priorité accordée par le Fonds aux pays inscrits à l'ordre du jour de la Commission, ceux-ci ont reçu près de 40 % des allocations en 2012. Quatre nouveaux pays bénéficiaires (Libye, Myanmar, Somalie et Yémen) ont été retenus à leur demande pendant la période considérée, tandis que le Fonds mettait un terme à ses activités dans plusieurs autres pays ou était sur le point de le faire (Haïti, Kenya, Ouganda, Sri Lanka et Timor-Leste).

Figure II
Fonds pour la consolidation de la paix : recettes du Fonds
et montants alloués aux pays pendant la période 2006-2015

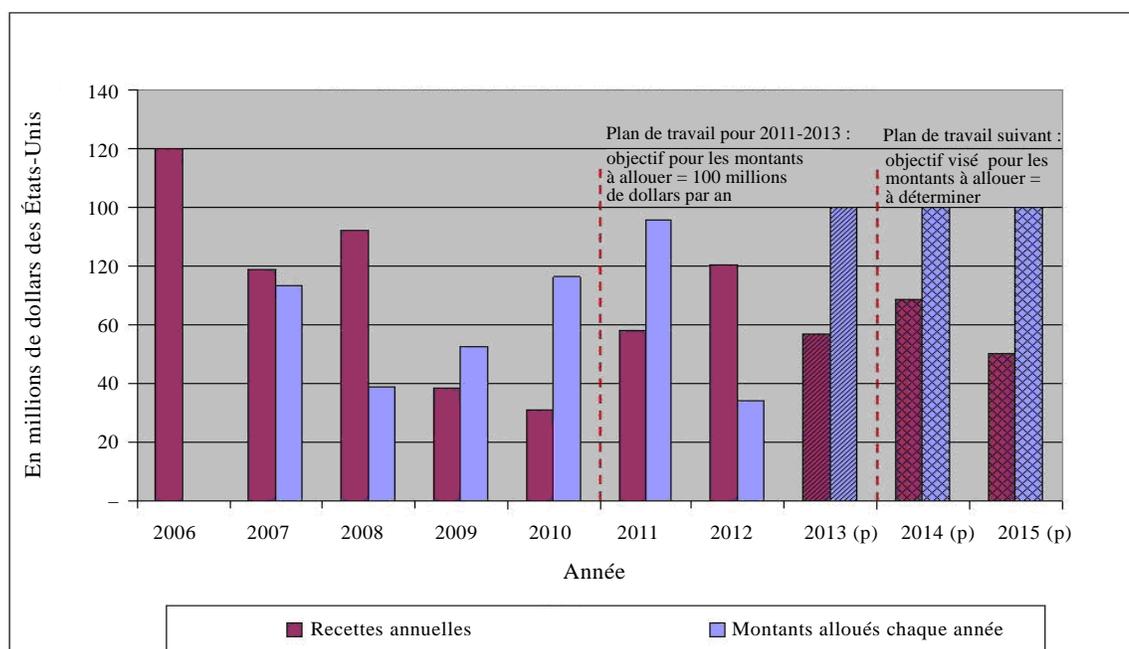


Tableau 1
Allocations du Fonds pour la consolidation de la paix, par pays

(En millions de dollars des États-Unis)

Plans de priorité approuvés	Allocations cumulatives à ce jour			Total	Allocations en 2012
	Mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix	Mécanisme de financement des interventions rapides			
Pays au programme de la Commission de consolidation de la paix					
Burundi	Février 2007 et mai 2011	44,20	5,00	49,20	
Guinée	Avril 2009 et décembre 2011	21,51	11,69	33,20	5,32
Guinée-Bissau	Juin 2008 et janvier 2011	22,80	1,00	23,80	1,00
Libéria	Avril 2008 et mai 2011	35,15	1,72	36,87	0,00
République centrafricaine	Juin 2008 et février 2010	30,00	3,40	33,40	2,39
Sierra Leone	Mars 2007; décembre 2010 et décembre 2011	43,70	3,34	47,04	2,32
Total partiel		197,36	26,15	223,51	11,03

		<i>Allocations cumulatives à ce jour</i>				
<i>Plans de priorité approuvés</i>		<i>Mécanisme de financement du relèvement consolidation de la paix</i>	<i>Mécanisme de financement des interventions rapides</i>	Total	<i>Allocations en 2012</i>	
Pays qui ne sont pas au programme de la Commission de consolidation de la paix						
Comores	Décembre 2008	9,00	0,40	9,40		
Côte d'Ivoire	Juillet 2008	12,50	6,08	18,58	0,55	
Guatemala	Novembre 2010	10,00	1,00	11,00		
Haïti			3,80	3,80		
Kenya			1,00	1,00		
Kirghizistan			10,00	10,00		
Liban			3,00	3,00	1,00	
Libye			2,47	2,47	2,47	
Myanmar			1,55	1,55	1,55	
Népal	Juillet 2008 et mai 2012	18,00	0,90	18,90	8,89	
Ouganda	Novembre 2010	14,00	1,00	15,00	1,00	
République démocratique du Congo	Juillet 2009	20,00	0,00	20,00		
Somalie			5,00	5,00	0,95	
Sri Lanka			3,35	3,35		
Soudan			12,49	12,49	0,35	
Soudan du Sud			3,99	4,50	2,53	
Tchad			4,79	4,79	2,06	
Timor-Leste			0,99	0,99		
Yémen			3,00	3,00	3,00	
Total partiel		83,50	64,81	148,82	24,35	
Total		280,86	90,96	372,33	35,38	

Source : Bureau d'appui à la consolidation de la paix, janvier 2013.

15. Par rapport aux autres années, le Fonds s'appuie de plus en plus sur ses partenaires au sein du système des Nations Unies (voir tableau 2). Le PNUD demeure le principal bénéficiaire et a reçu 47 % des transferts en 2012. Pour la première fois en 2012, une mission de maintien de la paix a obtenu un soutien direct, en Côte d'Ivoire. Plus de 5 % du montant total des transferts était destiné à des missions politiques spéciales en 2012, soit le même niveau qu'en 2011, première année pendant laquelle le Secrétariat a bénéficié d'un soutien direct.

Tableau 2
**Transferts à destination des organismes des Nations Unies et dépenses
 de ces organismes pour la période 2010-2012**

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Transferts</i>			<i>Dépenses</i>		
	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012^a</i>
FAO	4,28	4,29	1,18	0,56	1,76	
OIT	1,00	0,70	3,47	1,18	1,28	
OMI	3,46	1,43	3,19	2,45	2,76	
FENU	0,76	–	–	–	–	
ONU-Habitat	0,92	2,00	0,29	1,54	(0,01)	
ONUDC	0,00	0,74	–	0,30	0,18	
UNESCO	1,15	0,62	(0,01)	1,29	0,85	
FNUAP	4,70	1,64	0,95	2,12	3,64	
HCDH	0,95	2,47	0,60	1,21	1,87	
HCR	4,57	8,68	0,72	2,56	8,88	
UNICEF	10,42	6,08	5,13	4,13	6,95	
ONUDI	1,05	0,90	–	0,28	0,71	
ONU-Femmes	0,51	1,07	2,32	0,01	0,54	
UNOPS	12,39	4,63	–	3,09	6,87	
UNRWA	–	1,42	–	–	–	
PAM	2,95	2,41	–	0,78	2,23	
PNUD	40,25	35,27	18,57	32,48	24,64	
Département des affaires politiques	–	6,27	2,31	–	–	
Département des opérations de maintien de la paix	–	–	0,55	–	–	
Total	89,36	80,61	39,27	53,97	63,16	n.d.

^a Les dépenses ne sont comptabilisées qu'une fois par an, en mars de l'année suivante. Voir la page du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires à l'adresse <http://mdtf.undp.org>.

Contributions

16. Plus de 80,5 millions ont été reçus en contributions en 2012, confirmant la tendance à la hausse observée l'an passé. Le Fonds a continué de diversifier sa base de donateurs déjà bien étoffée, en y ajoutant le Bangladesh et la Colombie. Au total, 33 donateurs ont versé des contributions en 2012, dont plusieurs dans le cadre d'accords officiels pluriannuels (l'Australie, le Canada, la Chine et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord). À la réunion annuelle des parties prenantes du Fonds en novembre 2012, plusieurs pays ont fait part de leur intention de contribuer de manière régulière au Fonds. Grâce à ces engagements à long terme, on peut d'ores et déjà compter sur des contributions significatives jusqu'en 2015. L'assise financière du Fonds est solide, puisqu'il commence l'année 2013 avec un

solde positif de 154 millions de dollars, ce qui lui permettra de couvrir les allocations prévues de 100 millions de dollars en 2013 et de constituer une réserve de 50 % pour 2014, tandis que la mobilisation de ressources se poursuivra¹.

III. Pays dans lesquels le Fonds pour la consolidation de la paix est actif

A. Pays à l'ordre du jour de la Commission de consolidation de la paix

Burundi – favoriser la réintégration pour renforcer la cohésion sociale

17. En 2010, le Gouvernement, la société civile et l'Organisation des Nations Unies sont convenus de faire de la réintégration des groupes touchés par le conflit une priorité absolue en matière de consolidation de la paix. Le Fonds a donc alloué, en 2011, un montant de 9,2 millions de dollars aux initiatives allant en ce sens et, en 2012, un programme conjoint visant à faciliter la réintégration des ex-combattants, des rapatriés et des déplacés a été lancé avec succès dans les trois provinces de Buzanza, Cibitoke et de Bujumbura Rural (FAO, OIT, PNUD, FNUAP, HCDH et ONU-Femmes). D'après les rapports d'étape, les divers groupes de population coexistent d'ores et déjà de manière plus pacifique. Des familles ont bénéficié de projets visant à leur donner des moyens de subsistance par l'agriculture, la pêche et l'élevage, plus de 2 400 conflits fonciers ont été réglés, 41 507 foyers de plus ont désormais accès à l'eau potable et 990 emplois temporaires ont été créés (dont 43 % sont occupés par des femmes). Le Fonds s'est employé à mobiliser des ressources supplémentaires pour la stratégie gouvernementale de réintégration, chiffrée à 24 millions de dollars. De nouveaux fonds ont été obtenus du Programme arabe du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies (150 000 dollars) et de l'Agence japonaise de coopération internationale (2,8 millions de dollars).

18. En 2012, le Gouvernement a formulé une nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté intégrant le souci de la consolidation de la paix. En collaboration avec la Commission de la consolidation de la paix, le BNUB et l'équipe de pays des Nations Unies, le Fonds étudiera les moyens d'encourager tous les partenaires à adopter une approche coordonnée, en faisant fond sur la nouvelle stratégie.

République centrafricaine – examen de l'appui fourni par le Fonds pour la consolidation de la paix

19. En 2012, l'accent a été mis sur l'organisation d'une évaluation indépendante des activités du Fonds, qui a été l'occasion de saluer les efforts déployés pour faire avancer la réforme du secteur de la sécurité et le processus de désarmement, démobilisation et réintégration. Toutefois, on a également pu déplorer un manque de cohérence globale de la stratégie de consolidation de la paix, en particulier sur le plan des activités économiques.

20. Le Fonds a approuvé l'ouverture d'un crédit d'un montant de 2,4 millions de dollars au titre du mécanisme de financement des interventions rapides pour profiter

¹ On trouvera des détails sur les contributions à l'adresse <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/PB000>.

d'une occasion qui s'était présentée en 2011 en matière de désarmement, démobilisation et réintégration. Il s'agissait d'un projet qui a permis la réinsertion de plus de 4 900 ex-combattants en 2012 et est venu appuyer le mécanisme de coordination nationale en matière de désarmement, démobilisation et réintégration. Le projet lancé conjointement par le BINUCA et le PNUD fait fond sur les avantages comparatifs des différents acteurs, bien que les négociations pour finaliser le caractère conjoint du projet en aient retardé l'exécution de plusieurs mois.

21. L'Organisation des Nations Unies continue de tenir à la pleine application des accords de Libreville. L'attachement dont feront preuve le nouveau Gouvernement et les acteurs nationaux à l'égard du processus de paix et leur capacité de faire fond sur des mécanismes comme la Commission de consolidation de la paix pèseront largement sur toute décision que pourrait prendre le Fonds à l'avenir.

Guinée – réforme du secteur de la sécurité, réconciliation et emploi

22. La Guinée a été inscrite à l'ordre du jour de la Commission de la consolidation de la paix en 2011 et, au mois de décembre 2011, le Fonds a alloué 14,8 millions de dollars au plan des priorités de consolidation de la paix à l'appui de la Guinée et de la déclaration d'engagements réciproques de la Commission. En 2012, le Fonds a alloué un montant supplémentaire de 5,3 millions de dollars pour des activités urgentes.

23. L'essentiel des ressources mises à disposition par le Fonds, soit 11,2 millions de dollars au total, ont servi au renforcement du secteur de la sécurité. L'appui fourni à un exercice de recensement des forces armées (PNUD), ainsi que l'offre à près de 4 000 soldats d'un plan de soutien à la retraite anticipée (PNUD) ont permis le départ à la retraite de 15 % des effectifs dans tous les rangs des forces armées. Le Président a ensuite procédé à un remaniement ministériel pour que le Gouvernement soit exclusivement composé de civils. Ces initiatives ont aussi créé un climat propice à d'autres mesures, notamment un nouveau projet de réintégration socioéconomique des soldats démobilisés, lancé en 2013 avec le soutien de l'Union européenne. À la demande du Président, une aide stratégique a été fournie, en collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, par l'intermédiaire d'une équipe d'experts de haut niveau du secteur de la sécurité (PNUD). Ce projet a été cité en exemple comme moyen de faire avancer les processus de paix en ayant recours au Fonds en cas de blocage. Le Président a demandé le soutien du Fonds pour une deuxième phase.

24. S'agissant de la réconciliation nationale, le Fonds s'emploie à encourager la dynamique actuelle par des initiatives d'assistance technique, notamment l'offre par le Bureau d'appui à la consolidation de la paix d'une expertise à court terme à la Commission provisoire de réconciliation nationale en vue du lancement d'un processus national de consultation. Le Fonds apporte aussi un appui financier aux organisations de la société civile qui aident les victimes de violence sexuelle (HCDH, FNUAP) et il s'emploie à renforcer les mécanismes d'alerte rapide et d'atténuation des conflits.

25. En matière d'emploi, 3 500 emplois temporaires ont été créés dans le cadre d'un projet de recyclage des déchets (ONUDI). Outre les allocations actuelles, le Fonds finalise avec la Banque mondiale un programme conjoint ambitieux visant à promouvoir l'emploi des jeunes à risque dans les infrastructures publiques. En pa-

rallèle, une étude novatrice sera lancée pour recenser les opportunités d'emploi des femmes et des jeunes dans les secteurs de l'extraction minière et de l'agriculture.

26. En 2013, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix coopérera étroitement avec le Comité directeur mixte pour mesurer les progrès accomplis et recenser les priorités en matière de consolidation de la paix pendant la deuxième phase.

Guinée-Bissau – déraillement des efforts de consolidation de la paix

27. En avril 2012, la Guinée-Bissau a connu un coup militaire, qui a mis à bas l'ordre constitutionnel. Immédiatement après, le Fonds a suspendu ses activités *sine die*. Son intention est d'aider les pays sortant d'un conflit à la condition que leurs gouvernements et les acteurs nationaux fassent montre de leur volonté de consolider la paix. Au 31 décembre 2012, la crise n'avait toujours pas été réglée et le Fonds n'avait pas repris ses activités.

Libéria – offre d'un appui continu pour promouvoir la justice, la sécurité et la réconciliation

28. Le Libéria continue de faire des progrès, mais il reste encore beaucoup à faire pour que tous les citoyens commencent à ressentir de manière tangible les avantages de la paix. Après les élections de 2011, le Gouvernement et la MINUL ont commencé de planifier en 2012 le retrait de la Mission en mettant l'accent sur le renforcement des capacités nationales sur le plan de la sécurité et sur la justice et la réconciliation.

29. Guidé par la déclaration d'engagements réciproques adoptée par le Gouvernement et la Commission de consolidation de la paix, le Fonds a mis l'accent sur sa contribution d'un montant de 21 millions de dollars au Programme de consolidation de la paix au Libéria. La priorité a été accordée à l'accélération des progrès en vue de l'ouverture du premier des cinq centres régionaux pour la justice et la sécurité au Libéria (PNUD, UNOPS). En dépit du retard pris par rapport au plan initial de 2010, le centre de Gbarnga est désormais partiellement opérationnel; 80 % de l'infrastructure est achevée et près de 60 % des effectifs sont déployés (81 des 139 membres du personnel), notamment les policiers et auxiliaires de justice, les avocats et défenseurs publics et les agents du service de répression de la violence sexuelle et sexiste. Le centre de Gbarnga fournit d'ores et déjà de nouveaux services décentralisés, par exemple des patrouilles et des services psychosociaux et juridiques pour les victimes de violence sexuelle et sexiste. Il doit être pleinement opérationnel d'ici à la mi-2013. Signe de sa volonté politique, le Gouvernement libérien a alloué 730 000 dollars aux dépenses renouvelables afférentes au centre de Gbarnga dans son budget national de 2013. Une fois le premier centre pleinement opérationnel, le Fonds versera 8 millions de dollars supplémentaires pour les autres centres.

30. Deux programmes de réconciliation appuyés par le Fonds ont été appliqués en 2012 : un en faveur de l'autonomisation des jeunes, à l'initiative du Ministère de la jeunesse et des sports (UNICEF), et un autre pour la prévention et le règlement des différends fonciers, en coopération avec la Commission foncière (ONU-Habitat). En 2012, le programme pour l'autonomisation des jeunes a permis de former 159 volontaires libériens aux questions de consolidation de la paix et de promotion de la condition de la femme et aux approches participatives. Après avoir suivi cette formation, les volontaires ont mené des campagnes de sensibilisation dans les établissements d'enseignement secondaire. Dans le cadre du programme de règlement des

différents fonciers parrainé par le Fonds, des centres de coordination de l'utilisation des terres ont été ouverts dans cinq comtés. Le premier centre est équipé, ses effectifs sont au complet, et il est prêt à recevoir les plaintes des citoyens ayant trait à des différends fonciers et à les aider à les régler. Enfin, une feuille de route stratégique pour l'apaisement, la consolidation de la paix et la réconciliation nationale est en cours de validation. L'Organisation des Nations Unies soutient ce processus d'une importance cruciale.

31. En décembre, le Comité directeur mixte du Libéria a entrepris d'évaluer l'évolution des besoins en matière de consolidation de la paix. Les priorités pour la deuxième phase de financement, notamment l'offre continue d'un soutien en matière de réconciliation, devraient être identifiées d'ici à la mi-2013. Le Bureau d'appui à la consolidation de la paix et la Commission de la consolidation de la paix souhaitent que les initiatives prises puissent être appliquées à grande échelle ou complétées par la Banque africaine de développement ou la Banque mondiale, et que les ressources du Fonds soient mises à profit à l'appui des priorités du New Deal pour l'engagement dans les états fragiles.

Sierra Leone – offre d'un appui après le véritable tournant opéré en matière de consolidation de la paix

32. Le succès des élections présidentielle, parlementaires et locales au mois de novembre 2012 a marqué un véritable tournant en Sierra Leone. À l'appui du processus électoral, le Fonds a débloqué à la fin de 2011 un montant de 5 millions de dollars pour financer un ensemble d'activités conjointes de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (BINUCSIL et PNUD) ayant pour objectif de renforcer la capacité de mobilisation des acteurs non étatiques. Le Fonds a apporté son concours aux partis politiques et aux organisations de chefs religieux et traditionnels, aux universitaires, aux femmes, aux jeunes et aux médias pour créer un climat de tolérance politique et de non-violence. Les dispositifs d'alerte rapide au niveau des districts ont aussi reçu un soutien. Les élections se sont déroulées dans un climat remarquablement pacifique. On attend des retombées positives à long terme des investissements auxquels il a été procédé dans le cadre du dernier processus électoral. Le renforcement des capacités institutionnelles de la Commission d'enregistrement des partis politiques, des partis politiques et des associations de la société civile devrait favoriser la tenue d'un débat politique fructueux et le bon déroulement des processus électoraux.

33. La question de la prorogation du mandat du BINUCSIL doit être examinée au mois de mars 2013. Grâce aux progrès accomplis depuis 2007, le Fonds et la Commission de consolidation de la paix s'emploieront à aider les institutions nationales à consolider la paix de manière durable en cas de retrait progressif de l'Organisation des Nations Unies.

B. Autres pays bénéficiaires

Tchad – appuyer les structures de promotion de la consolidation de la paix

34. Le Gouvernement tchadien continue de prendre des mesures de consolidation de la paix, en dépit des risques d'instabilité et de tensions sociales liés à la situation socioéconomique. Au premier trimestre de 2012, le Fonds a appuyé un nouveau programme conjoint de l'OIM et du PNUD d'un montant de 2 millions de dollars en

appui à l'édification de la paix nationale. Une série d'initiatives seront prises pour renforcer le Bureau du Médiateur et les structures de dialogue politique, ainsi que pour apporter un soutien aux comités locaux de promotion de la paix dans les zones touchées par les conflits, en particulier dans le nord et l'est du pays.

Comores – favoriser la consolidation de la paix

35. Malgré la stabilité politique relative qui règne aux Comores depuis le transfert de pouvoirs opéré en douceur en 2011, l'équilibre politique demeure fragile et il apparaît justifié de poursuivre les efforts de consolidation de la paix. Après m'être entretenu avec le Président, j'ai proposé que le Fonds apporte un soutien accru au pays pour consolider les progrès déjà accomplis, compte tenu des résultats d'une évaluation indépendante de la première allocation du Fonds. Ainsi, un montant pouvant aller jusqu'à 2,5 millions de dollars sera débloqué par le Fonds pour renforcer le rôle des femmes dans le processus de médiation politique et appuyer les processus de réforme du secteur de la sécurité et de désarmement, démobilisation et réintégration, comme recommandé par l'évaluation.

République démocratique du Congo – promouvoir la stabilisation de la situation dans l'est du pays

36. Le Fonds comptait qu'en 2012, la plupart des activités financées par l'allocation de 20 millions de dollars qu'il avait autorisée en 2009 auraient été menées à bien. Au mois de juin 2012, plus de 80 % des ressources mises à disposition par le Fonds avaient été utilisées. Au mois de juillet, les donateurs, représentés par le Royaume-Uni, ont effectué une mission d'observation, en concluant que le Fonds jouait un rôle important dans le contexte pluridonateurs. Ils ont vu un atout indéniable dans sa capacité de financer des programmes dans des domaines pour lesquels les donateurs pouvaient être initialement plus réticents, comme la restauration de l'autorité de l'État, l'appui à la capacité de coordination du Gouvernement et la gestion des ressources naturelles. Toutefois, la mission a également noté que les programmes pâtissaient de l'absence d'un cadre politique solide en faveur de la paix, ce qui limitait leurs retombées potentielles.

37. De fait, au second semestre de 2012, le déclenchement des hostilités par le Mouvement du 23 mars a porté un coup d'arrêt à la plupart des projets et compromis les investissements consentis par le passé, notamment l'établissement carcéral de Goma. Une évaluation externe initialement prévue pour décembre 2012 a dû être reportée. Cette situation illustre les risques importants associés aux programmes du Fonds et montre bien que les solutions politiques constituent la pierre de touche des efforts de consolidation de la paix.

Côte d'Ivoire – restauration de l'autorité de l'État dans les zones touchées par le conflit

38. Les efforts de redressement après la crise se sont poursuivis en Côte d'Ivoire en 2012, notamment grâce à l'allocation en 2011 d'un montant de 10 millions de dollars au titre du Fonds. La restauration de l'autorité de l'État a été une priorité. À la fin de 2012, 28 projets d'infrastructure avaient été menés à bien (PNUD), permettant la réouverture de bureaux gouvernementaux et de commissariats, notamment dans l'ouest du pays, durement touché. D'autres initiatives de soutien sur le plan de l'infrastructure et en matière de formation seront lancées en 2013. L'appui offert par

le Fonds a eu pour effet d'inciter d'autres partenaires à suivre son exemple, notamment l'Union européenne et le Japon.

39. Les efforts ont aussi été axés sur les déclarations de naissance des enfants (HCR, UNICEF) et ont permis de toucher plus de 100 000 enfants dans les zones les plus dévastées. Par-delà les mesures visant à rattraper le retard pris dans l'enregistrement des naissances pendant des années de conflit, l'objectif est aussi en 2013 d'aider le Gouvernement dans ses efforts pour mettre à l'essai de nouveaux dispositifs administratifs qui faciliteraient l'enregistrement des naissances, en réduisant de manière plus durable le nombre de naissances non déclarées (compte tenu des risques d'exploitation politique qu'une telle situation présente).

40. Le Fonds continue d'appuyer la Commission Dialogue, vérité et réconciliation (HCDH, PNUD). Un soutien logistique a été offert et une réunion d'information a été organisée au mois de décembre. Un plan de travail est en place pour 2013. Après ces activités, le Gouvernement a approuvé l'ouverture de crédits au titre de la Commission sur son propre budget, et d'autres donateurs, comme l'United States Agency for International Development, étudient la possibilité de lui offrir un soutien complémentaire.

Guatemala – promotion de la justice et des droits de l'homme

41. Des élections se sont déroulées au Guatemala en 2011 et, en 2012, les efforts ont pu de nouveau se concentrer sur l'utilisation de l'allocation concédée en mai 2011, d'un montant de 10 millions de dollars. En septembre 2012, le Comité directeur mixte a approuvé avec un certain retard deux projets, le premier pour renforcer les capacités du Bureau du Procureur général et du pouvoir judiciaire d'enquêter sur les graves violations des droits de l'homme perpétrées en marge du conflit armé qui a déchiré le pays et d'engager les poursuites voulues, en mettant l'accent sur la violence sexiste (PNUD, HCDH), ainsi que pour permettre à l'État et à la société civile de mener avec davantage d'efficacité des enquêtes d'anthropologie médico-légale. Le deuxième projet a pour objectif d'aider le Gouvernement à mieux suivre et aider les victimes et de former le personnel du Bureau du Procureur général dans ce domaine. Un troisième projet a été approuvé au mois de décembre pour renforcer les capacités institutionnelles du Ministère de l'intérieur en prenant les initiatives suivantes : a) mise en place d'une plateforme d'information unifiée pour faciliter le bon déroulement des enquêtes criminelles; et b) promotion des mécanismes de prévention de la violence chez les jeunes et de la violence sexiste. En raison du retard pris dans le lancement de ces activités, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix entend procéder à un examen à mi-parcours en 2013. Toutes ces initiatives viendront compléter les efforts déployés par la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala, appuyée par l'Organisation des Nations Unies.

Kirghizistan – consolidation de la paix et de la démocratie

42. En 2012, le Kirghizistan s'est efforcé de parachever sa transition à la démocratie parlementaire. En septembre, le Président a demandé au Fonds d'étendre son soutien, en particulier dans les domaines de l'état de droit, des dispositifs de protection des droits de l'homme, de l'amélioration des relations interethniques et de la promotion de l'unité nationale. Mon Représentant spécial en Asie centrale et l'équipe de pays des Nations Unies déploient actuellement des efforts aux côtés du

Gouvernement pour mettre en place un comité directeur mixte national afin de préciser la nature de l'allocation du Fonds en 2013.

43. En 2012, le soutien apporté par le Fonds au Kirghizistan a fait l'objet d'une évaluation indépendante, qui a permis de conclure que grâce à l'aide fournie par le Fonds, divers groupes, en particulier les réseaux de jeunes et de femmes, avaient désormais les moyens de lutter efficacement contre la violence. Ces activités remédient notamment à l'exclusion de certains groupes des sphères politiques et économiques au Kirghizistan. Le nouveau Gouvernement a souligné que l'appui du Fonds lui permettait de coordonner plus étroitement ses efforts avec ceux de l'Organisation des Nations Unies. Toutefois, d'après les résultats de l'évaluation, plusieurs activités ne mettaient pas l'accent autant qu'il le faudrait sur la consolidation de la paix et il serait souhaitable d'aider davantage les partenaires dès la phase de la conception des programmes.

Liban – s'attaquer aux facteurs de la violence

44. Le Fonds appuie deux programmes au Liban, l'un en faveur des jeunes Palestiniens et l'autre axé sur les quartiers à problèmes. Compte tenu de la réforme législative autorisant les Palestiniens à travailler, le Fonds soutient un programme conjoint de 2 millions de dollars (OIT, UNICEF, UNRWA) pour favoriser l'emploi des jeunes palestiniens en situation de risque, qui a permis jusqu'ici de toucher 1 000 jeunes, en les aidant à s'épanouir quotidiennement dans un climat de stabilité. À la fin de 2012, le Fonds a transféré 1 million de dollars au titre d'un programme conjoint (PNUD, ONU-Habitat) visant à recenser les différentes parties prenantes et à renforcer les capacités des collectivités et des structures gouvernementales de gérer les conflits dans les quartiers à problèmes. Il s'agissait notamment d'aider les Forces armées libanaises à communiquer avec la population.

Libye – éducation civique aux fins de la transition démocratique

45. Grâce au soutien apporté par le Fonds à la Libye au sortir du conflit, les responsables de la MANUL ont pu agir avec diligence pour préparer les élections. En février 2012, le Fonds a approuvé un projet conjoint d'éducation civique d'un montant de 1,9 million de dollars (MANUL, PNUD, ONU-Femmes) pour inciter les femmes et les jeunes à participer aux premières élections libres en 45 ans, en faisant œuvre d'information auprès de 10 000 étudiants (hommes et femmes) dans 10 universités et d'organisations non gouvernementales de femmes. Une campagne nationale intitulée « Je vote pour elle » a par exemple été organisée pour appuyer les candidatures de femmes en collaboration avec les partenaires de la société civile. Plus de 16 % des membres du Congrès national sont des femmes.

Myanmar – changement de stratégie en réponse aux réformes entreprises par le Gouvernement

46. Au cours des deux dernières années, le Gouvernement du Myanmar a lancé toute une série de réformes qui ont considérablement amélioré les perspectives d'une paix durable. À la fin du mois d'avril 2012, je me suis rendu au Myanmar et j'ai proposé l'aide du Fonds au Gouvernement. En collaboration avec mon Conseiller spécial, l'équipe de pays des Nations Unies a formulé des propositions pour que l'Organisation des Nations Unies assiste le Gouvernement sur la nouvelle voie dans laquelle il s'est engagé. Grâce aux moyens mis à disposition par le Fonds,

L'Organisation des Nations Unies pourra apporter un appui logistique critique au Gouvernement en vue de la création du centre pour la paix au Myanmar. Par ailleurs, le Fonds a débloqué 1,5 million de dollars pour le financement initial du plan d'action pour l'application de la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité sur les enfants en temps de conflit armé, qui a été signé avec le Ministère de la défense au mois de juin 2012. Ces fonds permettront d'engager le processus tandis que seront mobilisées des ressources complémentaires d'un montant de 10 millions de dollars au titre d'un programme conjoint (OIT, HCDH, UNICEF). Des activités doivent aussi être menées à l'appui de la consolidation de la paix dans le sud-est du pays. Au total, le Fonds s'est engagé à verser jusqu'à 5 millions de dollars au Myanmar.

Népal – favoriser l'accomplissement de nouveaux progrès tout en préservant les acquis à l'heure délicate de la transition

47. L'Accord de paix global en sept points signé le 1^{er} novembre 2011 par les dirigeants népalais a pour objectif de lever les principaux obstacles au processus de paix. Pour faciliter ce processus, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix a approuvé en mai 2012 un second plan des priorités pour le Népal prévoyant l'allocation d'un montant de 8 millions de dollars et venant inaugurer un second cycle d'appel aux contributions volontaires au titre du Fonds des Nations Unies pour la paix au Népal. L'Organisation des Nations Unies a mis en place au Népal un processus concurrentiel en encourageant les candidatures conjointes ou plurisectorielles. Les huit résultats du plan des priorités sur deux ans, dans le cadre de la stratégie conjointe de paix et de développement de l'Organisation des Nations Unies et des donateurs sont pour l'Organisation des Nations Unies l'occasion d'apporter son soutien dans des domaines critiques d'un point de vue politique, comme les mesures de planification nécessaires à la réforme foncière et la restitution des biens; à la réorganisation de l'État; aux réformes du secteur de la sécurité et de la police et à la transformation de l'appareil judiciaire. Il s'agira également d'appuyer les initiatives prises par le Gouvernement en rapport au plan d'action national pour l'application des résolutions 1325 (2000) et 1820 (2008) sur les femmes dans les conflits et au plan d'action national sur les enfants touchés par le conflit armé.

Somalie – appui à la transition politique

48. La transition en Somalie s'est achevée de manière pacifique avec la constitution d'un nouveau Parlement fédéral et la nomination d'un nouveau Président, inaugurant pour tous une ère d'espoir. Au mois de juillet 2012, le Fonds a débloqué un montant de 1,0 million de dollars pour combler les déficits de financement et permettre à l'UNPOS et au PNUD de faciliter le processus de transition, notamment en encourageant les membres de l'Assemblée constituante (dont 14 % sont des femmes) à y participer. L'UNPOS aide aussi les autorités à effectuer des exercices de recensement des diverses parties prenantes et à procéder à des évaluations rapides de la situation sur le plan de la sécurité dans le centre-sud de la Somalie.

49. Le Président a sollicité l'aide de l'Organisation des Nations Unies pour appliquer sa politique à six piliers, axée sur l'état de droit et la bonne gouvernance, le redressement économique, la réconciliation sociale, les services de base, les relations internationales et l'unité nationale. Le Bureau d'appui à la consolidation de la paix a participé au dernier trimestre de 2012 au processus d'examen stratégique des Nations Unies, qui a permis d'identifier les domaines dans lesquels il serait souhaitable d'apporter un soutien aux fins de la consolidation de la paix, notamment l'offre de

bons offices et d'un soutien politique; la fourniture de conseils en ce qui concerne la consolidation de la paix et la formulation de programmes à l'appui des priorités somaliennes en évitant de provoquer tout conflit et l'adoption d'une approche plus stratégique du renforcement des capacités somaliennes, par exemple dans le cadre d'un pacte de transition. Le Fonds devrait normalement recevoir une demande d'allocation au premier trimestre de 2013.

Soudan du Sud – appliquer le mandat prescrit par le Conseil de sécurité en matière de consolidation de la paix

50. La consolidation de la paix est une priorité pour le Soudan du Sud. D'après les résultats d'une évaluation de la fragilité du pays menée récemment par le Gouvernement, les moteurs du conflit sont multiples, notamment la marginalisation politique, le manque d'autorité de l'État dans les zones reculées, le défaut de crédibilité de l'appareil judiciaire, la concurrence pour les ressources naturelles et la répartition inéquitable des ressources. La MINUSS est la première mission de maintien de la paix à avoir reçu pour mandat de mettre au point un plan de consolidation de la paix. En 2012, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix a appuyé ces priorités en aidant la MINUSS et l'équipe de pays des Nations Unies à formuler un plan opérationnel chiffré pour la consolidation de la paix. Le Soudan du Sud a été admis à bénéficier du concours du Fonds au mois de mai.

51. Sur les 15 priorités définies par le Gouvernement et l'Organisation des Nations Unies, les partenaires ont identifié deux domaines dans lesquels le Fonds pourrait apporter son soutien. Le premier est la formation professionnelle des jeunes et les initiatives d'alphabétisation dans les communautés dans lesquelles revienne un nombre important de déplacés venus du Nord. L'autre est la fourniture d'eau pour la consommation des ménages et pour le bétail afin de limiter les risques de conflit autour de l'élevage. Ces deux interventions viseront des régions très touchées dans lesquelles les risques de conflit sont importants et elles devraient permettre d'atténuer les facteurs de violence.

Ouganda – le principe de l'unité d'action des Nations Unies et son effet positif sur la paix

52. En 2010, le Fonds a alloué 14 millions de dollars au plan gouvernemental pour la paix, le redressement et le développement dans le nord de l'Ouganda. Les ressources du Fonds ont été investies dans trois programmes conjoints de l'Organisation des Nations Unies : a) accès à la justice et respect des droits de l'homme; b) renforcement des dispositifs de protection; et c) redressement de l'économie locale.

53. Une évaluation a été menée en 2012 alors que les activités étaient presque achevées. Dans l'ensemble, on a conclu que le plan des Nations Unies pour la consolidation de la paix avait permis de remettre la question à l'ordre du jour en pays Acholi, en favorisant l'appropriation nationale des initiatives. Les programmes conjoints ont généralement été jugés fructueux et axés sur l'accès à la justice/la justice transitionnelle, les capacités de gestion des conflits au niveau des communautés et des ménages (notamment en ce qui concerne les différends fonciers), la lutte contre la violence sexiste, la protection des enfants et les droits de l'homme. Toutefois, un certain nombre de lacunes ont été observées au niveau des efforts déployés pour permettre aux jeunes et aux femmes touchés par le conflit de contribuer comme

ils le pourraient à la consolidation de la paix en exécutant à leur intention des programmes leur assurant des moyens de subsistance. D'après les conclusions de l'évaluation, le Fonds a eu un effet positif sur les programmes conjoints des Nations Unies.

Yémen – promotion du dialogue national

54. Le Fonds a fourni un soutien stratégique au Yémen en vue de l'application de l'Accord de transition signé à Riyad au mois de novembre 2011, facilité par mon Conseiller spécial en étroite coordination avec le Conseil de coopération du Golfe. Tout d'abord, une allocation d'un montant de 1 million de dollars a été versée au mois de février au titre du mécanisme de financement des interventions rapides pour faciliter le bon déroulement de l'élection présidentielle, lors de laquelle, en dépit des tensions, 60 % des électeurs se sont présentés aux bureaux de vote. Une deuxième allocation d'un montant de 2 millions de dollars a été approuvée au mois de juillet au titre du mécanisme afin de promouvoir le lancement d'un dialogue national sans exclusive. Sous la houlette du Bureau de mon Conseiller spécial, ce projet conjoint réunit les organismes des Nations Unies en un effort commun pour appuyer l'organisation de la Conférence pour le dialogue national et permettre la participation active de la société civile, et notamment des groupes marginalisés comme les femmes, les déplacés et les jeunes. Ces initiatives ont d'ores et déjà donné des résultats encourageants, avec la constitution d'un comité préparatoire ouvert à tous, dont 30 % des membres sont des femmes. À la demande du Gouvernement yéménite, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix étudie la possibilité de fournir au pays un soutien à plus long terme.

IV. Performance du Fonds en 2012 par résultats obtenus et par domaine thématique

55. Le rapport de l'an dernier concernant le Fonds pour la consolidation de la paix (A/66/659) présentait pour la première fois, en les comparant aux objectifs définis dans le plan directeur, des données qui ont servi de point de référence pour l'évaluation des résultats obtenus. Il fournissait un bref récapitulatif des projets en cours et précisait si les activités menées au titre de ces projets étaient bien parties pour donner les résultats prévus dans les descriptifs de projet. Il recensait par ailleurs les projets dont on avait pu constater, preuves supplémentaires à l'appui, qu'ils avaient véritablement contribué à l'obtention de meilleurs résultats en matière de consolidation de la paix – objectif qui est bien plus difficile à atteindre. Le rapport de cette année, d'un format similaire, porte sur les activités d'évaluation menées en 2012. Bien que la série de projets en cours soit différente – certains projets ayant été bouclés tandis que d'autres démarraient –, la méthode suivie permet de se faire une idée préalable des tendances qui se dégagent. L'analyse s'appuie sur une triangulation des sources de données².

² Triangulation des sources de données (2012) : évaluations indépendantes de programmes (4) : Guinée, Kirghizistan, Ouganda, République centrafricaine; examen technique : réforme du secteur de la sécurité; évaluation des résultats des portefeuilles de projets de pays réalisée par des administrateurs du Fonds qui se sont fondés sur des rapports semestriels relatifs aux projets soumis par divers organismes (76 projets dans 17 pays); et examen stratégique par les comités/directeurs mixtes de plans prioritaires (Guinée, Libéria). Critères à remplir pour que la taille du

56. Dans l'ensemble, l'analyse effectuée laisse supposer que le programme a gagné en efficacité en 2012. Il en ressort que, sur la totalité des projets financés par le Fonds, près de 88 % (contre 80 % en 2011) sont bien partis et presque 41 % (contre 33,8 % en 2011) peuvent être considérés, sur la base d'éléments de preuve supplémentaires, comme contribuant à l'obtention de résultats durables en matière de consolidation de la paix à même de remédier comme il convient aux facteurs de conflit.

A. Résultats d'ensemble du Fonds : analyse des tendances

57. L'analyse fait apparaître une amélioration des résultats obtenus, en particulier dans les domaines suivants : réforme du secteur de la sécurité, état de droit et désarmement, démobilisation et réintégration (premier domaine prioritaire) et coexistence pacifique (deuxième domaine prioritaire). Dans ces deux domaines, plus de 90 % des projets étaient en bonne voie et le pourcentage de projets dont on pouvait penser, preuves supplémentaires à l'appui, qu'ils avaient véritablement contribué à l'obtention de résultats en matière de consolidation de la paix avait lui aussi augmenté (voir tableau 3).

58. Plusieurs raisons peuvent expliquer ces améliorations. La composition du portefeuille de projets en 2012 était différente de ce qu'elle était en 2011, certains des projets les plus anciens et les moins performants ayant été arrêtés. Plus fondamentalement, il se peut, au regard des chiffres dont on dispose, que l'amélioration de la qualité des plans prioritaires et des systèmes de suivi et d'évaluation ait été telle qu'il est maintenant possible de mesurer plus efficacement la contribution du Fonds.

59. Dans les domaines prioritaires 1 et 2, plusieurs interventions rapides ayant bénéficié de l'appui du Mécanisme de financement des interventions rapides ont donné d'excellents résultats. Ces interventions tendent à avoir un impact plus immédiat et des objectifs et une logique plus simples, ce qui les rend plus faciles à évaluer. En Guinée, par exemple, plusieurs projets d'intervention rapide ayant trait au secteur de la sécurité ont été couronnés de succès et bien coordonnés. Dans le même pays, le Comité directeur mixte a relevé une amélioration de la gouvernance au sein des forces de sécurité s'expliquant par l'appui fourni par le Fonds aux réformes institutionnelles et la mise à profit des projets des années précédentes. En Libye, en Somalie et au Yémen où s'offrait la possibilité de prêter un appui aux élections de transition, l'intervention du Fonds a permis de jeter les bases d'un processus de consolidation de la paix.

60. Des améliorations ont également été constatées dans les pays bénéficiant d'un appui fourni par l'intermédiaire du Mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix. Plusieurs pays inscrits au programme du Fonds pour la consolidation de la paix ont fait l'objet d'évaluations et reçu des fonds supplémentaires et les données recueillies tendent à montrer que les élections se sont mieux passées au deuxième tour.

portefeuille de projets en cours d'exécution durant la période à l'examen (janvier à décembre 2012) puisse être déterminée : six mois au moins d'exécution depuis la date à laquelle le projet a été transféré pour la première fois par le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartitaires et/ou achevé.

61. De nombreuses difficultés subsistent néanmoins et les données dont on dispose donnent à penser que la contribution du Fonds a donné de moins bons résultats dans les domaines suivants : création d'emplois pour les groupes cibles à risque (les jeunes et les femmes), rétablissement des services administratifs décentralisés des entités gouvernementales et prestation de services publics. Les conclusions des évaluations de pays et l'examen thématique du Bureau d'appui à la consolidation de la paix rejoignent l'analyse selon laquelle les activités menées dans les domaines prioritaires 3 (relance de l'économie) et 4 (rétablissement des services administratifs) ne sont, dans l'ensemble, pas suffisamment stratégiques. Il conviendrait de déployer des efforts supplémentaires pour faire des activités économiques, que le Fonds finance dans un pays donné, une stratégie plus cohérente en phase avec les résultats attendus en matière de consolidation de la paix.

Tableau 3
Performance d'ensemble du Fonds en 2012 : analyse des tendances

Domaines prioritaires	Évaluation des domaines prioritaires			Pays ayant obtenu des résultats appréciables
	Total	Éléments supplémentaires attestant d'une contribution à l'obtention des résultats attendus en matière de consolidation de la paix (pourcentage)	Projets bien partis pour que les objectifs visés soient atteints (pourcentage)	
Résultats pour le domaine prioritaire 1				
1.1 Réforme du secteur de la sécurité	10	50,0	90,0	Guinée, Somalie
1.2 État de droit	11	54,5	100,0	Burundi, Comores, Kirghizistan, Népal, Ouganda
1.3 Désarmement, démobilisation et réintégration	7	42,9	100,0	Guinée, Népal, Soudan
Bilan pour 2012	28	50	96,4	8 pays
Point de référence 2011	48	31,3	70,8	
Évolution en cours de la période 2011/12		18,7	25,6	
Résultats pour le domaine prioritaire 2				
2.1 Réconciliation	18	61,1	88,9	Comores, Guinée, Kirghizistan, République centrafricaine, Sierra Leone, Somalie
2.2 Séquelles	7	57,1	100,0	Libéria, Sierra Leone, Ouganda, Yémen
Bilan pour 2012	25	60,0	92,0	9 pays
Point de référence 2011	45	44,4	84,4	
Évolution au cours de la période		+15,6	+7,6	

Domaines prioritaires	Évaluation des domaines prioritaires			Pays ayant obtenu des résultats appréciables
	Total	Éléments supplémentaires attestant d'une contribution à l'obtention des résultats attendus en matière de consolidation de la paix (pourcentage)	Projets bien partis pour que les objectifs visés soient atteints (pourcentage)	
2011/12				
Résultats pour le domaine prioritaire 3				
3.1 Création de revenus	6	16,7	100,0	Kirghizistan
3.2 Moyens de subsistance	6	16,7	83,3	République centrafricaine
Bilan pour 2012	12	16,7	91,7	2 pays
Point de référence 2011	26	26,9	84,6	
Évolution au cours de la période 2011/12		+10,2	+7,1	
Résultats pour le domaine prioritaire 4				
4.1 Administration	6		50,0	
4.2 Services publics	5		60,0	
Bilan pour 2012	11		54,5	
Point de référence 2011	11	18,2	90,9	
Évolution au cours de la période 2011/12		-18,2	-36,4	
Total pour 2012	76	40,8	88,2	
Point de référence 2011	130	33,8	80,0	
Évolution au cours de la période 2011/12		+7,0	+7,8	

Source : Analyses du Bureau d'appui à la consolidation de la paix/Fonds pour la consolidation de la paix réalisées sur la base de rapports d'étape et d'évaluation, décembre 2012.

B. Examens thématiques

62. En 2011 et 2012, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix a entrepris trois examens thématiques (réforme du secteur de la sécurité; désarmement, démobilisation et réintégration; et dividendes de la paix) afin de mieux comprendre ce qu'étaient les pratiques optimales et de recenser les moyens d'améliorer l'appui fourni par le Fonds. À cette fin, il a fait appel aux compétences propres d'entités des Nations Unies comme l'Équipe spéciale interinstitutions pour la réforme du secteur de la sécurité. À l'issue de ces travaux, un certain nombre de recommandations ont été formulées dont les suivantes :

- Les programmes de désarmement, démobilisation et réintégration devraient (à la différence des activités techniques hors programme) être plus étroitement intégrées aux programmes de consolidation de la paix qui portent sur le dialogue, la justice et la réconciliation;
- Le Fonds devrait être prêt à faire montre de souplesse pour appuyer, à titre de mesure catalytique d'urgence, les programmes de réinsertion lorsque les sommes plus élevées nécessaires au financement de programmes de cette nature plus complets font défaut;
- Si le Fonds devait continuer de reconnaître l'importance que revêt la prestation de services publics pour l'obtention de dividendes de la paix, il faudrait néanmoins qu'il axe davantage les programmes sur la consolidation de la paix, notamment en s'attaquant à des injustices historiques ou en améliorant l'aptitude des gouvernements à répondre aux préoccupations des communautés touchées par les conflits.

V. Gestion et surveillance du Fonds

A. Groupe consultatif

63. Au début de 2012, j'ai nommé un nouveau Groupe consultatif auprès du Fonds, qui a recensé les trois questions ci-après sur lesquelles se pencher durant les deux années de son mandat : a) Comment permettre au Fonds de jouer un rôle plus dynamique en matière de financement, en resserrant notamment ses liens avec les institutions financières internationales? b) Comment améliorer continuellement le suivi, l'évaluation et les modalités de communication du Fonds? c) Quelle est la meilleure façon d'améliorer le positionnement stratégique du Fonds? Le Groupe se concentrera sur certains pays, qui seront des pays témoins, afin d'examiner les moyens d'améliorer la coopération avec les institutions financières internationales. Il a déjà proposé des améliorations au système de suivi et d'évaluation dont il a été tenu compte dans les directives révisées du Fonds et a approuvé le principe d'un examen indépendant de cette dernière instance, en 2013. Cet examen sera axé sur l'efficacité de la stratégie mondiale du Fonds, y compris son choix de pays prioritaires et ses principes de fonctionnement. Le Groupe compte se rendre en Guinée et au Népal au début 2013.

B. Évaluation et gestion de l'efficacité du Fonds

Mise à jour des directives à suivre pour le dépôt de demandes auprès du Fonds

64. Durant l'année 2012, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix a considérablement avancé dans la mise à jour des directives à suivre pour le dépôt de demandes auprès du Fonds. Les nombreuses consultations qui se sont tenues tant sur le terrain qu'au Siège de l'Organisation des Nations Unies ont grandement facilité ces efforts. Les principaux changements apportés sont notamment les suivants : explications plus précises quant à la façon dont les demandes doivent proposer en matière de consolidation de la paix des résultats obtenus grâce à l'élaboration de théories du changement applicables à ce domaine (incluant une analyse plus poussée des

conflits); introduction de modalités de coopération plus étroites avec le Bureau d'appui à la consolidation de la paix; ajout d'un nouveau chapitre contenant des explications relatives au système de suivi et d'évaluation et aux conditions qui régissant sa mise en œuvre; importance accrue accordée aux comités directeurs mixtes, par la voie, non seulement d'éclaircissements relatifs aux modalités d'appui à ces entités, mais aussi de mécanismes de responsabilisation supplémentaires; clarification des rôles incombant aux parties prenantes, notamment la part qui revient à la société civile; multiplication des options qui s'offrent pour le choix des pays susceptibles de bénéficier d'un appui du Fonds, dont la possibilité de faire appel à des plans prioritaires élargis et de collaborer à d'autres efforts menés à l'échelle des pays (y compris la Nouvelle Donne du G-7+); explications relatives au sens que le Fonds donne au mot « catalytique »; et recours accru à l'allocation séquentielle de ressources de façon à ce que l'attribution de fonds dépende davantage des résultats. Les directives continueront de faire l'objet de consultations et devraient prendre effet en milieu d'année.

Évaluation et communication des résultats

65. Bien que le Bureau d'appui à la consolidation de la paix ait accompli des progrès non négligeables dans le domaine des évaluations de pays et de la communication des résultats, il lui reste encore beaucoup à faire. Depuis que la première évaluation a été achevée en 2009, au Burundi, il a entrepris neuf nouvelles évaluations indépendantes, qui portent sur environ la moitié du portefeuille mondial du Fonds. Douze autres évaluations³ en sont encore au stade de la planification. Des informations supplémentaires sont en train d'être recueillies grâce aux visites effectuées par les bailleurs de fonds, aux missions sur le terrain de mon groupe consultatif et à des évaluations de projets. En 2012, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix s'est aussi employé, en collaboration avec le Bureau des fonds d'affectation spéciale multipartenaires, à améliorer les modalités de communication des résultats. Les rapports sont publiés à intervalles moins fréquents (tous les semestres au lieu de tous les trimestres), mais il mettent davantage l'accent sur les résultats obtenus en matière de consolidation de la paix. En Guinée et au Libéria, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix a également supervisé l'application des nouvelles dispositions qui imposent aux comités directeurs mixtes de faire rapport chaque année sur l'impact stratégique des projets qu'ils supervisent. Ces sources de données constituent la base sur laquelle on s'appuie pour évaluer les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés par le plan directeur (voir sect. IV).

66. En 2013, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix demandera qu'il soit procédé à un examen complet et indépendant du Fonds. Le premier plan de travail devant s'achever cette année et le Bureau d'appui étant tenu, de par son mandat (voir le document A/63/818), de procéder à des examens périodiques, le moment est venu de contribuer à l'élaboration du prochain cycle de planification. L'examen vise à évaluer l'efficacité de la stratégie mondiale du Fonds à la lumière des données recueillies à l'échelle des pays par le biais du système actuel de surveillance du Fonds.

³ Burundi, Sierra Leone, Kirghizistan (programme hybride du Mécanisme de financement des interventions rapides), République centrafricaine, Comores, Guinée, Guinée-Bissau, Népal, Sri Lanka (Mécanisme de financement des interventions rapides), Timor-Leste (Mécanisme de financement des interventions rapides) et Ouganda.

67. Le Bureau d'appui diffuse désormais tous les mois un bulletin électronique afin d'améliorer les modalités de communication du Fonds. À la réunion annuelle des parties prenantes qu'a tenue le Fonds en novembre 2012, un rapport annuel sur les activités de l'ensemble du Bureau d'appui a été rendu public pour la première fois. En 2013, le Bureau collaborera plus étroitement avec le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires à l'établissement du rapport annuel qu'il est tenu de soumettre et qui présentera des exemples plus détaillés d'activités par pays, sous une forme plus accessible aux partenaires.

Prise de décisions en matière de financement et gestion d'ensemble du portefeuille

68. Le Bureau continue de donner la priorité à la prise de décisions rapide. En 2012, plus de 70 % des décisions ont été prises en l'espace de trois semaines, marquant ainsi une troisième année d'améliorations continues. Désormais, les décisions prises sont généralement plus rigoureuses, un nombre croissant d'approbations étant subordonnées à la conduite de nouveaux travaux sur la conception des programmes.

Budget des frais généraux

69. Le budget prévu pour la gestion du Bureau d'appui à la consolidation de la paix du Fonds de consolidation de la paix est entièrement financé par des ressources extrabudgétaires, soit 3 % des contributions des bailleurs de fonds. Le budget pour 2012 s'élevait à 2 998 065 dollars, les dépenses étant ventilées comme suit : personnel, incluant 8 postes et des consultants (71 %); frais de déplacement des membres du groupe consultatif (4 %); frais de déplacement du personnel en mission (7 %); locations et coûts d'entretien (7 %); frais divers (4 %) et administration du secrétariat (7 %). La modeste réserve qui date des toutes premières années de fonctionnement du Fonds est largement épuisée. Aussi le Bureau d'appui planifie-t-il ses budgets sur la base des revenus annuels du moment. En conséquence, les dépenses prévues pour 2013 sont plus modestes que celles qui l'étaient pour 2012, la suppression d'un poste d'administrateur ramenant le montant total du budget à 2 769 440 dollars. De nouvelles compressions de dépenses sont prévues pour 2014.

70. Le Bureau d'appui cherche également à s'adjoindre les services d'administrateurs supplémentaires, dont les postes seraient financés par des ressources extrabudgétaires. En 2012 et 2013, le PNUD, le HCR et le PAM ont détaché, ou détacheront, des administrateurs auprès du Fonds qui a aussi bénéficié, ou bénéficiera, d'une aide de l'Allemagne, de l'Australie, des Pays-Bas et de l'Union européenne pour le financement de postes de fonctionnaire de la catégorie susmentionnée.

C. Renforcement des partenariats

71. Le Bureau d'appui est en train de développer ses partenariats en vue de renforcer l'effet de catalyseur des investissements du Fonds, d'améliorer la qualité des programmes financés par cette dernière entité et de faire un usage optimal des ressources limitées dont il dispose. C'est ainsi qu'il est en train d'organiser, de concert avec la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, le PNUD et l'Union européenne, une série de dialogues devant permettre d'examiner, en les comparant, les rôles complémentaires que jouent les différents instruments de finan-

cement de la transition et d'étudier les modalités de collaboration dans le cas de quatre pays précis. Il a, en outre, conclu des accords avec l'organisation Interpeace et la PeaceNexus Foundation, en vue d'améliorer la qualité de la conception des programmes à l'échelle des pays. Un accord destiné à appuyer la tenue, en 2013, d'un atelier régional axé sur les théories du changement, la programmation des activités de consolidation de la paix ainsi que le suivi et l'évaluation des programmes de pays est sur le point d'être conclu avec l'African Centre for the Constructive Resolution of Disputes.

VI. Conclusions

72. Le Fonds a mûri et accumulé progressivement un ensemble de connaissances aussi riches que diverses. En 2013, l'expérience acquise sera évaluée grâce à différentes études – dont la plus importante sera l'examen du Fonds pour la consolidation de la paix en 2013 – et aux améliorations réalisées dans le cadre d'une série d'initiatives concertées (mise en œuvre de directives actualisées, accroissement de l'appui en amont fourni à la conception des programmes, renforcement des partenariats, etc.). Il importe que le Bureau d'appui définisse des priorités claires pour chaque pays de sorte que l'élaboration des programmes propres à ces États puisse être menée à bonne fin. Tous ces efforts convergeront durant les derniers jours de l'année, lorsque le plan de travail en cours (2011-2013) s'achèvera et que le Fonds abordera un nouveau cycle de planification.
